#### 94 SONJA KMEC

says in the Postmodern Theory and Practice of Biography and Biographical Criticism. West Lafayette (IN), p. 193–215.

Zweig, Stefan (1932): Marie Antoinette. Bildnis eines mittleren Charakters. Leipzig.

### Filmographie

Coppola, Sofia (2006): Marie Antoinette. États-Unis/Japon/France.

Haynes, Todd (2007): I'm not there. États-Unis.

Jacquot, Benoît (2012): Les Adieux à la Reine. France.

Van Dyke, W. S. (1938): Marie Antoinette. États-Unis.

### La femme et le langage

MARION COLAS-BLAISE

Nombreuses sont les études qui se penchent sur les rôles sociaux traditionnellement impartis aux femmes. Les médias, le discours publicitaire ou la littérature de masse sont des vecteurs privilégiés de visions stéréotypées, plus ou moins localisables avec précision, plus ou moins prégnantes.

Un des enjeux majeurs de la réflexion concerne alors la frontière, toujours fragile, entre les effets bénéfiques du stéréotype qui, en mettant à contribution les schèmes collectifs préexistants, facilite la communication dans une communauté dont il contribue à renforcer la cohésion et la solidarité internes, et ses effets maléfiques, quand une image dévalorisée de la femme influence négativement l'interaction entre les groupes (cf. à ce sujet Amossy 1991; Amossy/ Herschberg Pierrot 1997). Comment évaluer, par exemple, l'usage que fait de l'image de la femme la promotion, en 1921, des soupapes de la marque Schrader: parlera-ton de discrimination à propos d'une représentation de la femme connotant la légèreté, la fluidité, le mouvement et la vie, qui se surimprime au moins à l'image de la femme ailée propagée par la sculpture grecque *La Victoire de Samothrace* (vers 220–185 av. J.-C., Paris: Musée du Louvre) et dote ainsi les soupapes d'une épaisseur historico-culturelle?

On sait que la différenciation est à la base de la construction du sens, et dans *Le Petit Robert*, seule la deuxième acception du lexème »discrimination« fait état de la négativité dont il peut se charger.¹ Les relents sexistes sont alors liés à la prise en charge du discours publicitaire par un soubassement axiologique qui reconduit le rapport conflictuel entre l'homme, pourvu d'une compétence (économique, sociale, culturelle) considérée comme dominante, et la femme, qui est posée comme dominée. En l'occurrence, les traits »légèreté et fluidité du mouvement« forment l'intersection entre les encyclopédies liées au domaine de réalité de la mécanique et celui de la femme. Pour que le discours revête une tonalité sexiste, sans doute suffit-il que les traits soient présentés comme

<sup>1 |</sup> Cf. Le Petit Robert: »Le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal«.

définitoires du type de femme valorisé positivement et que s'opère un double glissement: de la femme esthétisée à la femme objet de désir, de la femme à la mécanique, c'est-à-dire au substitut métonymique que l'homme peut posséder.

Dans les limites de cette réflexion, on se propose de montrer que la langue, un »instrument de pouvoir« plutôt qu'un »simple instrument d'information et de communication« (Adam/Bonhomme 1997: 98), opère comme un »miroir culturel« et peut, à ce titre, prêter ses formes de contenu et d'expression à la (re)mise en circulation de représentations stéréotypées, voire les alimenter et les renforcer. La problématique sera approchée sous deux angles: l'attention sera focalisée sur le discours non seulement sur la femme, mais aussi, plus ou moins incidemment, à propos de la femme, en réponse à la question suivante: y a-t-il une discrimination sexuelle qui passe par un lexique spécifique, indépendamment, même, des référents-thèmes abordés? On montrera, ensuite, que de nombreuses études se penchent sur l'usage que la femme fait de la langue, en particulier dans une situation dialogale, et quêtent les traces d'une déformation significative »sexuée«.

# Ce qu'on dit...: la voix de la doxa

C'est la »rumeur publique« sous-jacente aux mots de la langue qu'il importe de capter, en adoptant notamment la perspective de la pragmatique »intégrée »: sa réflexion sur les topoi »extrinsèques« (cf. Amossy/Herschberg Pierrot 19: 98f.) exhibe les on-dit constitutifs des proverbes, slogans et idées reçues, voire les non-dit – les représentations latentes que le récepteur explicite en activant un fonds donné en partage au sein d'une collectivité et qui sont, de ce fait, soumises aux variations historiques et sociales. Ainsi s'expliquent les »dissymétries sémantiques« qui proviennent, selon Yaguello, de la »péjoration généralisée de tout ce qui sert à qualifier ou à désigner les femmes »: ainsi, note-t-elle, »une femme galante est une femme de mauvaise vie, un homme galant est un homme bien élevé«. Semblablement, »une honnête femme« est une »femme vertueuse«, un »honnête homme est un homme cultivé« (Yaguello 1978: 141f.). Le poids des collocations routinières est tel que l'expression »un homme facile« surprend, tout comme la qualification de l'homme à l'aide de l'adjectif »faible« antéposé (ibidem: 142). Les mots s'assemblent comme mécaniquement au sein de constellations figées, selon des lignes de frayage (re)connues et supportées par un soubassement idéologique, la solidification étant, précisément, à l'origine du stéréotype (cf. Barthes 1975: 63).

L'usage courant déploie une large palette de dénominations de la femme qui alimentent la »langue du mépris«, selon Yaguello, d'autant plus sûrement qu'elles perpétuent deux modèles, celui de la vierge Marie ou Madone et celui d'Ève, créature de Satan, à l'origine de tous les péchés, et reconduisent une dichotomie stable: le type de la maman vs celui de la putain (1978: 151).<sup>2</sup>

Parmi les formes discursives qui prêtent main-forte à la perpétuation de schèmes collectifs puissants, on retiendra les proverbes, qui transitent de bouche en bouche en résistant aux déformations<sup>3</sup> grâce aux procédés mnémotechniques (notamment, la structure binaire, leur brièveté, leur clôture), mais aussi grâce à la prétention à la généricité universelle et à leur caractère didactique (cf. Schapira 1999).

Du point de vue rhétorico-argumentatif, la lecture métaphorique, exigée par une impertinence disqualifiant la lecture littérale et appelant à la relecture, a elle-même pour effet indirect d'éluder le questionnement des relations (de pouvoir) entre les sexes: le problème est posé comme résolu et comme offrant, dans son évidence, une base fédératrice, qui emporte l'adhésion, à la question débattue dans le texte.<sup>4</sup>

### Les discours scientifiques et le poids de l'idéologie

Les articles consacrés à l'homme et à la femme montrent avec éclat que le discours lexicographique propose une radiographie des représentations stabilisées collectives, qu'il répercute un soubassement idéologique, mais peut aussi contribuer à précipiter les changements qui affectent une société donnée. L'intérêt réside, précisément, dans les infléchissements, de proche en proche, que constate

<sup>2 |</sup> Selon Yaguello, la femme est enfermée dans deux rôles: celui de la maman ou de la »femme »honnête«, la femme au foyer, la bonne pondeuse, la bonne ménagère«; celui de la putain, ou l'»objet de consommation, réel ou imaginaire« (1978: 151). Plus largement, les dénominations sexistes puisent une légitimité dans une catégorisation qui projette sur la réalité une grille de lecture: la femme-maman, la femme-objet de désir, la femme dépravée (putain), la mocheté, la femme animal, la femme-nourriture, la femme-poupée (ibidem: 156 f.).

 $<sup>3\</sup>mid$  Le figement donne lui-même prise à des opérations de dé- et de recontextualisation, de défigement et de détournement plus ou moins subversives.

<sup>4 |</sup> Ainsi, l'expression »se taper« implique un nom complément [+ humain]; ainsi, sur une affiche (www.jeunesudf80.org), sa convocation dans un message politique parlant de la constitution européenne, provoque un heurt entre l'isotopie »humain« et l'isotopie »discours institutionnel«; face à cette allotopie, le lecteur doit réduire l'écart à travers une réorganisation. La relecture a recours, notamment, à la sélection des composantes sémantiques compatibles entre »se taper un être humain« (une femme) et »discours institutionnel« et à leur projection sur l'interprétation correspondant à »discours institutionnel«, au profit de l'interprétation inédite »se faire plaisir en adoptant la Constitution«.

l'étude comparative (cf. Yaguello 1978: 167). De ce point de vue, les options retenues par Le Nouveau Petit Robert (2004)<sup>5</sup> sont révélatrices d'une évolution qui permet, désormais, de s'affranchir de certains tabous: ainsi, contrairement, par exemple, au Larousse de 1940 (ibidem: 167), il faut attendre le deuxième regroupement de sens apparentés pour que la femme soit définie en référence à l'homme. Le statut socio-professionnel de la femme se trouve inséré dans le premier bloc, (entre la »femme fatale« et la »femme au foyer«).

Plus étonnante, la mise en perspective subjectivante qui imprime sa marque à certains discours sur la langue, dont on attendrait une plus grande neutralité ou scientificité. Certes, on sait que dans ses Remarques sur la langue française, 1647, Vaugelas prend explicitement appui sur le parler de la partie la plus saine de la cour et la règle de l'accord – »pour une raison qui semble être commune à toutes les langues, que le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble«<sup>6</sup> – ne fait qu'attester le caractère normatif, plutôt que descriptif, d'un discours grammatical entretissé de considérations qui ressortissent à un système axiologique du tri et de la hiérarchisation.7 C'est plutôt le débat sur les relations entre le

### 5 | Cf. Le Nouveau Petit Robert:

»I. Être humain appartenant au sexe féminin qui peut, lorsqu'un ovule est fécondé, porter l'enfant jusqu'à sa naissance.«

FEMME FATALE [...]

(Satut socio-professionnel) Femme qui travaille, gagne sa vie. Le travail des femmes. Les femmes veulent la parité des métiers, des fonctions et des salaires. Métiers de femmes (traditionnellement dévolus aux femmes). Cette femme est avocate. Cette femme est professeur, c'est une professeur. Pays gouverné par une femme. Une femme d'affaires. Femme politique, femme d'État. Le P.-D. G. est une femme. Une femme de lettres

FEMME AU FOYER: femme qui n'exerce pas de profession et reste chez elle, parfois pour élever ses enfants.

- II. Femme unie à un homme par mariage.
- III. (Dans des expr.) Domestique.
- 6 | Pour une définition du genre »non sexuée«, qui n'est pas marquée par une idéologie naturaliste sexiste, voir par exemple Rousseau 1998: »Le genre est une catégorie grammaticale qui sert à signaler, par le phénomène de l'accord, des relations sémantico-syntaxiques; elle assure la cohésion syntaxique du groupe nominal et facilite la coréréfence«.
- 7 | On y opposera des témoignages antérieurs et postérieurs d'une volonté de (ré) équilibrage: en témoignent, au Moyen Âge, des expressions comme »toutes et tous«, »celles et ceux«, »créatures humaines«, »la personne qui ...«, »quiconque, femme ou

genre grammatical et le sexe, appelé »genre naturel«, s'inscrivant en faux contre l'arbitraire du signe défendu par la vulgate saussurienne, qui retiendra notre attention. D'éminents linguistes y ont en effet contribué: Damourette et Pichon, mais aussi Bally, qui s'attirera les critiques de Lévi-Strauss ou de Dumézil.<sup>8</sup> Ainsi. Raoul de la Garanderie projette sur la distinction de genre une bipartition fondée en nature9 et dans Le langage et la vie, Bally installe la différence de genre au cœur même du signifié, avant même qu'il ne se charge de connotations dans un contexte socioculturel donné:

On se préoccupe [...] de découvrir dans les sociétés évoluées comme les nôtres, des traces de la mentalité primitive: superstitions, magie, symbolisme, contradictions commandées par des sentiments collectifs, etc. La langue fournirait, je crois, des indices abondants de ces survivances. [...] On pourrait citer les genres des substantifs, qui personnifient en quelque sorte les objets, en font des personnages de contes de fées (le soleil, la lune) et attribuent souvent un seul sexe aux êtres sexués (un moineau, une hirondelle); l'araignée évoque des représentations différentes selon que son nom est du féminin, comme en français, ou du masculin, comme en russe; le neutre fait des personnes des êtres inséxués (allemand das Weib, das Kind) (cité par Durrer 2002: 75). 10

homme«, »car lorsque l'homme et la femme sont ...«, »alors chaque homme et chaque femme doit ...«, »il ou elle doit savoir que la contrition ...« ou, à propos de Marie: »Ô Dame des patriarches, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, de tous les saints et de toutes les saintes«; ou encore »avocate pour venir à notre secours«. On y ajoutera, dans Le Livre des métiers (1271), les expressions »écrivaines, peintres, miresses, botanistes, mais aussi bouchères, maréchales-ferrantes, chaudronnières, meunières, laitières, métayères, barbières«. Au XVIIIe, voir La Requête des Dames à l'Assemblée nationale de 1789 qui montre à quel point la question de l'accord est ressentie comme épineuse: »2. Tous les privilèges de sexe sont entièrement abolis. 3. Le sexe féminin jouira de la même liberté, des mêmes avantages, des mêmes droits et des mêmes honneurs que le sexe masculin. 4. Le genre masculin ne sera plus regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble [...].«

- 8 | Sur tout ceci, voir l'article de Durrer 2002 consacré aux femmes et au langage selon Bally.
- 9 | Le genre grammatical refléterait des attributs naturels de l'homme, en représentant soit »l'activité, la précision et la limitation« pour le masculin, soit »le sens [...] vague ou très étendu« dans le cas du féminin. À ce sujet, voir Durrer 2002: 76.
- 10 | Ailleurs (1940: 197), Bally ajoute: »[...] nous apercevons souvent la réalité à travers le prisme de la langue; [...] C'est ainsi qu'en français les êtres et les choses doivent être masculins ou féminins, et quoiqu'on le conteste souvent, cette estampille sexuelle les présente à l'esprit sous un aspect où la fantaisie trouve son compte [...]« (cité par Durrer 2002: 80)

Cette position paraît proche de celle qui sous-tend la définition de la »sexuisemblance« selon Damourette et Pichon, même si ces derniers – à la différence de Bally – éludent une réflexion sur le caractère »donné« ou »construit« de la »réalité« dont la langue serait le »reflet«:

Les substantifs nominaux y sont, nous le voyons, répartis en deux groupes distincts et bien définis. Les uns (chien, évêque, sang, dragon, foin, couvent) sont masculins, c'est-à-dire expriment des substances de sexe masculin ou comparées par la langue à des êtres mâles; les autres (vie, filles, femmes) expriment des substances du sexe féminin ou comparées par la langue à des êtres femelles. Le répartitoire qui établit ces deux groupes a reçu de nous le nom de répartitoire de sexuisemblance. (Cité par Damouret-te/Pichon 1970: 347)<sup>11</sup>

## La langue par et pour les hommes

De l'»idéologie naturaliste sexiste« à la caractérisation discriminante d'un »parler« spécifiquement féminin, il n'y a parfois qu'un pas. En taxant le langage de la femme de naturellement conservateur — »la femme a, par instinct, le sens de la tradition, le respect de l'usage admis et transmis, le goût inné de la pureté, qui lui fait éviter tout ce qui est vulgaire et bas« (L'Illustré, 1937; cf. Durrer 2002: 97) —, Bally se rapproche, fût-ce implicitement et sous certains rapports, des travaux de Jespersen dont les jugements péremptoires ont suscité de la part de la linguistique générique de vives critiques:

Ce facteur [la plus grande inventivité linguistique des hommes] ne saurait être dissocié d'un autre: la plus grande pauvreté du vocabulaire féminin par rapport au vocabulaire masculin. [...] La plupart de ceux qui ont l'habitude de lire des ouvrages en langue étrangère ont certainement pu constater que dans l'ensemble, ceux qui étaient écrits par des hommes présentaient plus de difficultés que ceux écrits par des femmes, parce qu'ils contiennent davantage de mots rares, dialectaux ou techniques, etc. Ceux qui désirent apprendre une langue étrangère feront bien, dans un premier temps, de lire beaucoup

de romans écrits par des femmes, car ils y rencontreront précisément ces mots et ces formules de tous les jours dont l'étranger a besoin avant tout: ce qu'on peut appeler la petite monnaie d'une langue. (Jespersen 1976: 239)

Un certain imaginaire »androcentré« décline ainsi des dichotomies réductrices, largement subsumables par l'opposition conservatisme *versus* innovation, qui confèrent leur soubassement à un »style masculin« et un »style féminin«.¹² Simone de Beauvoir ou Marie Cardinal en témoignent avec éclat: les femmes elles-mêmes ressentent vivement le carcan de la langue qu'elles n'habitent pas: »Je sais que le langage courant est plein de pièges. Prétendant à l'universalité, il porte en fait la marque des mâles qui l'ont élaboré. Il reflète leurs valeurs, leurs prétentions, leurs préjugés.« (Beauvoir 1976: 13) —

Je me sens sans arrêt à l'étroit dans le vocabulaire, soit parce qu'il me manque des "mots, soit parce que les mots français sont tellement investis par les hommes qu'ils me trahissent quand c'est moi, une femme, qui les emploie. (Cardinal 1977: 96; cité par Yaguello 1978: 64 f.)

La langue de l'homme, c'est la langue de l'autre, non pas celle avec laquelle on entre en résonance pour se dire en disant l'autre, mais celle qui vous prive d'un plan de l'expression et réduit à néant vos visées identitaires. On s'attardera, ici, sur deux des réactions que la circulation de ces représentations provoque en retour: la déconstruction des simplifications confortables par des linguistes souvent féministes, qui luttent contre la »gender blindness« à travers la description minutieuse d'activités interactionnelles mixtes; l'élaboration, par les linguistes, de modèles explicatifs susceptibles de rendre compte des différences observées et d'impulser une nouvelle logique.

<sup>11 |</sup> Damourette/Pichon (1970: 371) écrivent de même: »A vrai dire, peu importe de savoir si la forme d'où le français a tiré ce vocable [la mer] était mare ou, comme l'a supposé Darmsteter, maris. L'essentiel, c'est qu'il est passé au féminin dans notre langue, alors qu'il demeurait au masculin dans d'autres langues romanes. Et il semble difficile d'expliquer cette modification autrement que par des besoins métaphoriques conformes à l'esprit national, la mer ayant été conçue par nos ancêtres, de même que par nous, comme quelque chose de féminin. La mer est d'aspect changeant comme une femme, journalière, d'humeur mobile comme une jolie capricieuse, attirante et dangereuse comme une beauté perfide.« Cité par Durrer 2002: 80.

<sup>12 |</sup> Cf. Yaguello (1978: 57) au sujet des stéréotypes à la base d'une typologie sociale: elle mentionne l'»usage de l'argot et de la langue verte, la pratique du jeu de mot [...] à caractère sexuel, le goût de l'injure, de l'insulte, un vocabulaire plus riche et plus étendu, la maîtrise des registres techniques, politique, intellectuel, sportif, le quasi monopole de la parole publique, le contrôle des conversations mixtes, l'exclusivité des formes de communication rituelles et codifiées, un discours autoritaire et catégorique [...], une plus grande liberté par rapport aux normes, plus de créativité«, en les opposant aux »traits connotés défavorablement: purisme, non-créativité, goût de l'hyperbole, maîtrise de registres relevant de domaines mineurs, parole timorée, non assertive, bavardage, incapacité de manier des concepts abstraits, hypercorrection, peur des mots«.

### Le mythe de la femme bavarde

[...] bien plus souvent que les hommes, les femmes n'achèvent pas leurs phrases, simplement parce qu'elles commencent à parler sans avoir réfléchi à ce qu'elles allaient dire. (Jespersen 1976: 241)

Deux critères au moins, tant quantitatif que qualitatif, permettraient de reconnaître le parler typiquement féminin: outre la faconde, le penchant pour la médisance. C'est ce qu'attestent à l'envi les proverbes qui bravent les barrières spatiales et temporelles, <sup>13</sup> mais aussi les rôles thématiques dont on affuble les femmes: même si *commère* peut aussi désigner un homme, on notera avec Rosier/Mailleux (2002: 250) que la »péjoration est à chaque fois un emploi dérivé de termes liés aux bruits et à la gent féminine«.

C'est contre cette vision stéréotypée de la femme tendant, de par son essence même, vers un parler marqué par un triple excès – le parler-trop, le parler-mal de et le parler-pas-assez, ou de manière trop futile ou émotive 4 – que s'inscrivent en faux des études consacrées à l'interaction verbale mixte. Ainsi, choisissant comme critères le temps de parole, les chevauchements, les interruptions, les réponses

13 | L'échantillonnage proposé par Yaguello (1978: 50 f.) témoigne du caractère »universel« des représentations en »libre circulation«: »La langue des femmes est comme une épée, elles ne la laissent jamais rouiller« (Chine). Le silence est le plus beau bijou d'une femme mais elle le porte rarement« (Angleterre. »Le rossignol oubliera de chanter plutôt que la femme de parler« (Espagne). »Il y a mille inventions pour faire parler les femmes, mais pas une seule pour les faire taire« (France). On ajoutera dans la rubrique »médisance« la phrase d'Augier (Les lionnes pauvres): »Quand les femmes ne prêtent plus à la médisance, elles s'y adonnent« (cité par Dournon 2002: 384).

14 | Cf. Gourmont 2006: 54 et 47 f.: »Toute la mimique est l'œuvre des femmes. Même silencieuse, une femme parle encore, et souvent avec une sincérité que n'ont pas ses paroles; même immobile, elle parle encore et souvent avec plus d'éloquence que par des mots ou des gestes. La conformation de son corps fait que sa respiration est un langage; le rythme de sa poitrine dit l'état de son âme et les degrés de son émotion.« Ailleurs, il note aussi: »L'enfant balbutie des mots avant de connaître les objets dont ces mots sont le signe.[...] Si l'on admet ce jacassement primitif, on admettra volontiers que la femme a dû y prendre une grande part, en même temps qu'elle excitait par ses rires et par son attention la verve des mâles. La femme est peu capable d'innovation verbale; nulle jamais parmi celles qui furent tout de même de bons écrivains, ne se créa une langue dans le sens où l'on dit cela de Ronsard, de Montaigne, de Chateaubriand ou de Victor Hugo; mais elle redit bien, et souvent mieux qu'un homme, ce qui fut dit avant elle.

Née pour conserver, elle s'acquitte de son rôle en perfection.«

minimales et le choix des sujets, Monnet 1998 met en évidence, après d'autres, la dominance conversationnelle de l'homme; celle-ci se manifeste en termes de quantité de paroles émises, par l'augmentation du nombre des interruptions en contexte mixte et leur confiscation, de manière nette, par le locuteur masculin, indépendamment même du statut social de l'interlocuteur féminin. Ces études interrogent non seulement la distribution des types de phrase – les femmes poseraient plus de questions que les hommes –, des silences ou des réponses minimales, elle-même »genrée«, mais encore la qualité des interventions ou les effets de sens véhiculés en fonction de la place occupée au sein même de l'interaction. Il apparaît que, accentuant la fonction phatique selon Jakobson au détriment de la fonction référentielle (1963: 217), les interventions féminines se chargent souvent d'une valeur d'appoint, de soutien à la conversation par confirmation et confortation du déjà-dit, plutôt que d'en infléchir le cours.

### Trois modèles explicatifs

Si les pratiques conversationnelles constituent un révélateur privilégié d'une dissymétrie entre l'homme et la femme, l'important consiste à construire, dans la foulée, des modèles explicatifs, propres, dans certains cas, à jeter les bases d'actions concertées qui débouchent sur une redéfinition des rapports. La mise en évidence de traits distinctifs tels que ceux répertoriés par Labov 1966, quand il propose une radiographie du parler new-yorkais, ou par Lakoff 1975 appelle une réflexion qui, schématiquement, peut adopter une triple perspective.

Ainsi, dira-t-on que les différences à la base de l'identité sexuelle ont des causes génétiques, biologiques? On n'a pas hésité à mettre au compte de l'explication essentialiste des traits distinctifs tels que l'intonation, le timbre, la hauteur de la voix, voire le débit et le ton (cf. Yaguello 1978: 55). Abondent dans ce sens même ceux qui, sous le couvert d'une approche »(inter)culturelle«, procèdent, comme l'explique C. Monnet en passant au crible les écrits de Tannen 1993, à une »naturalisation« des différences constatées, en leur attribuant le statut de faits incontestables, sinon immuables parce que trouvant leur ancrage dans la différence des sexes.¹5 Dans ce cas, considérera-t-on à la suite de Labov 1966 que l'insécurité linguistique, qui peut se manifester par de l'hypercorrection, un important degré de conformité aux modèles de prestige – constitutifs d'un »capital symbolique« –, l'évitement des formes linguistiques stigmatisées, une évaluation erronée de son propre discours, ou encore l'intonation ascendante de

<sup>15 |</sup> Ainsi, en vertu du modèle (inter-)culturel, les différences de socialisation et l'»incommunication« qui en résulte seraient elles-mêmes à placer dans la dépendance de visions du monde – de façons d'être au monde et à l'autre, par exemple sur un mode coopératif ou compétitif – caractéristiques; à ce sujet, cf. Monnet et Singy 1998: 15 f.

la réponse affirmative, mise en évidence par Lakoff 1975, portent les stigmates des jeux de pouvoir et de domination, de nature essentiellement socio-économique, qui confinent la femme dans une situation de subordination? Position que Labov (1998: 34) lui-même relativise en mettant l'insécurité linguistique des femmes en relation directe avec leur volonté d'ascension sociale. Enfin, focalisera-t-on l'attention, avec Fishman, sur les tensions inhérentes à une situation de domination, mais également sur les potentialités de développement et donc sur les stratégies (par exemple, celle du questionnement insistant) auxquelles la femme recourt pour (r)établir l'équilibre (cf. Singy 1998: 14 f.)?

Au-delà des analyses, ou parallèlement à elles, les interventions concrètes sur la langue peuvent être considérées comme la clef d'un changement des mentalités.

# »Madame le ministre est présente«?

Agir sur le statut de la femme dans la société en agissant sur la langue – notamment la langue française -, ou comment la féminisation des noms de métier et de fonction devient un enjeu majeur: c'est en ces termes qu'on pourrait résumer les batailles que les féministes livrent depuis la fin des années 70, faisant du Québec un pays précurseur, de la Belgique et de la Suisse Romande des élèves attentifs, qui prennent le chemin de la »désexisation« des textes officiels dès 1988 pour la première,16 au moment de la publication du guide de Formulation non sexiste des actes législatifs et administratifs en 1991 pour la seconde. Le Luxembourg n'est pas en reste,17 qu'il s'agisse de la création d'un Ministère de la Promotion Féminine en 1995 ou de la publication, en 1999 et, dans une version remaniée, en 2002, du dictionnaire trilingue Métiers, Titres et Fonctions. Enfin, en France, les étapes qui ponctuent le cheminement des ajustements, depuis la circulaire publiée au Journal Officiel en mars 1986, qui est réactivée par Jacques Chirac et Lionel Jospin en 1997, à la circulaire de mars 1998 et au Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions intitulé Femme, j'écris ton nom (1999), portent la marque des résistances, polémiques ou volées de formules percutantes. Certes, il ne s'agit pas de remplacer l'inscription du Panthéon par »Aux grandes personnes, la patrie reconnaissante«; certes, pour citer Maurice Druon (1997) de l'Académie française, »une cigogne mâle reste une cigogne.

Et l'on ne voit pas que La Fontaine eût écrit dans une fable Monsieur la souris«. Pour autant, les formes féminines *pompières* et *entraîneuses* font-elles sourire?<sup>18</sup> L'Académie française allègue le poids de la langue – »le genre dit masculin est le genre non marqué« – et celui de l'usage: c'est un »maître, écrit Druon, auquel on n'impose pas aisément fantaisie« et qui, pour ceux qui doutent de la capacité de création de la langue, rechigne à intégrer *une ingénieuse* ou *une proviseuse*. Les contre-arguments dont Rey-Debove<sup>19</sup> ou Houdebine se font le chantre fusent, tout comme les propositions concrètes. Appuyées à la règle générale qui gouverne la distribution du genre pour les noms d'animés,<sup>20</sup> celles-ci peuvent être déclinées en six points:

#### Règles (code écrit):

1. Emploi d'un déterminant féminin: une, la, cette...

18 | Cf. idem: »Libre aussi aux autorités culturelles de la Communauté française de Belgique, en mal de démagogie féministe, d'avoir publié un édit d'où il ressort qu'une femme entraîneur d'une équipe sportive s'appellerait désormais une entraîneuse, ou qu'une femme appartenant aux équipes de lutte contre les incendies deviendrait une pompière.«

19 | Cf. la réponse aux Académiciens de Rey-Debove 1998, entre autres secrétaire générale de la rédaction des Dictionnaires *Le Robert* de 1977 à 1994: »L'arrivée des femmes dans la vie économique, politique ... est chose relativement nouvelle. Notre vocabulaire, nos façons de parler, portent encore les marques trop visibles d'un monde régi par les hommes. Certaines tournures de langage ou expressions peuvent apparaître comme discriminatoires à l'égard des femmes soit parce qu'elles tendent à occulter leur présence ou à la faire apparaître comme exceptionnelle, soit qu'elles véhiculent des stéréotypes sexuels. Le langage d'aujourd'hui doit savoir refléter l'évolution de la société« (www.administrationmoderne.com/pdf/management/ressources/femmes\_langage.pdf [31.08.2014]).

20 | En vertu de cette règle, les individus de sexe masculin sont désignés par des noms masculins, les individus de sexe féminin, par des noms féminins. Les noms épicènes (tels que libraire, esclave...) invitent à indiquer le sexe par une opposition de nature morpho-syntaxique ou l'ajout d'un terme classificateur (ex.: un moustique mâle/femelle). S'y ajoutent des cas de »disparité«: des cas d'interversion exceptionnels (ex.: un mannequin, une sentinelle), les noms péjoratifs (ex.: un souillon, une canaille), les masculins génériques et à valeur universelle (ex.: les époux, l'homme), les noms dépourvus d'un pendant féminin ou masculin (ex.: un otage, un témoin, une connaissance, une victime, une créature, une star, une vedette), qui peuvent donner lieu à des accords et à des enchaînements hasardeux: »Madame le Ministre est présente«, »Une nouvelle victime a été retrouvée. Il travaillait...« On notera que la féminisation, qui vise à lever des ambiguïtés, peut être à l'origine de périphrases lourdes (ex.: une femme professeur).

<sup>16 |</sup> Pour la Communauté française de Belgique, voir aussi l'Avis du Conseil supérieur de la langue française relatif à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres, d'avril 1993. Online: www.cfwb.be/franca/publicat/pg016.htm.

<sup>17 |</sup> On notera la publication en 1990, dans *Traduction et Terminologie*, revue internationale de la CEE, éditée au Luxembourg, d'un article d'Houdebine 1990, Professeur à l'Université René Descartes (Paris).

- 2. Les noms masculins terminés par un »e« muet sont invariables (noms épicènes) ex.: une architecte
- 3. Les noms masculins terminés par un »é« ont un féminin en »e«

ex.: une chargée de mission

4. Les noms masculins terminés par une lettre autre que le »e« muet ou un »é« ont un féminin identique au masculin:

ex.: une médecin ou une femme médecin

#### Parfois:

une huissière (avec ajout d'un accent grave) une mécanicienne (avec doublement de la dernière lettre)

- 5. Les noms masculins ferminés par »teur«:
  - ont un féminin en »teuse«, si le »t« appartient au verbe de base

ex.: une acheteuse

- ont un féminin en »trice«, si le »t« n'appartient pas au verbe de base

ex.: une directrice

- 6. Les noms masculins en »eur«:
  - ont un féminin en »euse«, si le verbe de base est reconnaissable

ex.: une vendeuse

- ont une forme identique pour le masculin et le féminin
- ex.: une professeur

#### Cependant:

au Canada.

une professeure, une auteure (au lieu de  $\ast$  une autrice), une docteure, une ingénieure

#### Note:

une éditrice, bien que le »t« n'appartienne pas au verbe de base

## »Madame Michu n'est pas plus sotte que Monsieur Glandu« (Rey-Debove)

Continuant à susciter des réactions de méfiance, voire de rejet, les pratiques tardent à se généraliser. En conclura-t-on que l'action sur la langue doit faire fond sur un infléchissement des représentations sexistes en circulation?<sup>21</sup> La bataille du féminisme se gagne, estime Forel 1992, sur le terrain des mentalités, ajoutant avec Aebischer que »si donc sexisme il y a, ce n'est pas dans la langue qu'il faut le traquer mais bien dans ce que l'on veut dire«.

Seraient en tout cas à proscrire les prises de position exacerbées, les crispations qui entraînent un durcissement des positions et un avivement des tensions. Sans aller jusqu'à considérer avec Forel et Aebischer que la langue n'est »qu'un instrument plus ou moins adéquat, [qui] s'adaptera«, on conçoit avec elles l'intérêt d'une contextualisation affinée des choix linguistiques: s'il ne s'agit pas de miser sur l'assimilation effrénée à l'autre masculin, il ne s'agit pas davantage d'élire systématiquement la position contraire en favorisant la mise en scène spectaculaire de la référence au sexe. Il est sans doute avantageux d'évaluer la situation avec circonspection: »[I]l est des situations, écrit Forel, où l'on estime que la variable sexuelle n'a aucun rôle à jouer et où, au contraire, la faire intervenir serait faire preuve de sexisme«. Elle ajoute plus loin:

la solution linguistique la plus efficace pour éviter d'être sexiste consiste à avoir des séries à trois termes, dont le premier sert à se référer à un sexe uniquement, le second à l'autre sexe exclusivement, et le troisième indistinctement à l'un et/ou l'autre sexe et permet donc de ne rien dire sur le sexe des référents (1992: 37).

Désormais, pour parler politique, on disposera d'une triade composée des lexèmes *ministre*, *femme-ministre* et *homme-ministre*. Aux locuteurs de les convoquer à bon escient. De belles joutes interprétatives en perspective!

### **Bibliographie**

Adam, Jean-Michel/Bonhomme, Marc (1997): L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion. Paris.

Aebischer, Verena/Forel, Claire (éds.; 1992): Parlers masculins, parlers féminins? Lausanne.

Amossy, Ruth (1991): Les idées reçues. Paris.

Eadem/Herschberg Pierrot, A. (1997): Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société. Paris.

Bally, Charles (1922): La pensée et la langue. In: Bulletin de la société linguistique de Paris, p. 22 f.

Idem (1940): L'arbitraire du signe. Valeur et signification. In: Le Français moderne, p. 193–206.

Idem (1977): Le langage et la vie [1952]. Genève.

Barthes, Roland (1975): Roland Barthes par Roland Barthes. Paris.

termes qui excluent les hommes (ex.: les infirmières); l'absence de féminisation des noms de métier et de fonction; l'adresse en fonction de l'état civil ou de l'état matrimonial (ex.: Madame Pierre Dupont; Madame/Mademoiselle ); les stéréotypes sexuels qui circulent dans la langue (ex.: le panier de la ménagère), »Le masculin l'emporte sur le féminin...«

<sup>21 |</sup> Cf. Rey-Debove (1998) au sujet de ce qu'il faut éviter: les termes qui excluent les femmes (ex.: les hommes d'affaires, les hommes politiques); les termes qui peuvent donner l'impression que les femmes ne sont pas prises en considération (ex.: le candidat); les

Beauvoir, Simone de (1976): Préface. In: Anne Ophir: Regards féminins. Paris. Cardinal, Marie (1977): Autrement dit. Paris.

Damourette, Jacques/Pichon, Édouard (1970): Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française. 8 vols. [1911–1940]. Paris.

Dournon, Jean-Yves (2002): Le grand dictionnaire des citations françaises. Paris.

Druon, Maurice (1997): Bon français et féminisation. Madame le ministre, Monsieur la souris. In: Le Figaro, 15 juillet.

Durrer, Sylvie (2002): Les femmes et le langage selon Charles Bally: »des moments de décevante inadvertance«? In: Linguistik online 11, 2/02 (online: www. linguistik-online.de/11\_02 [31.08.2014]).

Eakins, Barbara/Eakins, Gene (1976): Verbal turn-taking and exchanges in faculty dialogue. In: Betty-Lou Dubois/Isobel Crouch (éds.): The Sociology of the Languages of American Women. San Antonio (TX).

Fishman, Pamela (1983): Interaction: the work women do. In: Nancy Henley/Cheris Kramarae/Barry Thorne (eds.): Language, Gender and Society. Rowley (MA).

Gourmont, Rémy de (2006): Conseils familiers à un jeune écrivain suivi de Les femmes et le langage, Rennes. Publié pour la première fois en 1902: Les femmes et le langage. In: Revue hebdomadaire, 29 mars.

Graddol, David/Swann, Joan (éds.; 1989): Gender voices. Cambridge (MA).

Houdebine, Anne-Marie (1990): Une aventure linguistique, la féminisation des noms de métiers en France. In: Traduction et Terminologie, revue internationale de la CEE, N° spécial sur la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions dans les pays de la CEE et le Québec, p. 91–146.

Eadem (1992): Sur les traces de l'imaginaire linguistique. In: Verena Aebischer/ Claire Forel (éds.): Parlers masculins, parlers féminins? Lausanne, p. 117–153.

Eadem (1998): Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers. In: Pascal Singy (éd.): Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question. Lausanne, p. 155–176.

Jespersen, Otto (1976): Nature, évolution et origines du langage [Texte imprimé; 1922]. Traduit de l'anglais par L[ionel ]Dahan et A. Hamm. Préface d'André Martinet. Paris.

Jakobson, Roman (1963): Essais de linguistique générale, Paris.

Labov, William (1966): The Social Stratification of English in New York City. Washington D.C.

Idem (1998): Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes. In: Pascal Singy (éd.): Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question. Lausanne, p. 25–35.

Lakoff, Rebecca (1975): Language and Women's Place. New York.

Mailleux, Cathrine/Rosier, Laurence (2002): »Dire du mal de«: étude linguistique d'une énonciation médisante. In: Faits de langues 19, p. 245–253.

Ministère de la Promotion féminine (2002): Métiers, titres et fonctions (dictionnaire) [1999]. Luxembourg.

Monnet, Corinne (1998): La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation. In: Nouvelles Questions Féministes. Online: http://infokiosques.net/IMG/pdf/BrochureCorinneMonnet.pdf [31.08.2014].

Pusch, Luise F. (1984): Das Deutsche als Männersprache. Aufsätze und Glossen zur Feministischen Linguistik. Frankfurt a. M.

Rey-Debove, Josette (1998): Réponse aux académiciens, parue dans le journal Le Monde »Le masculin l'emporte sur le féminin...« Online: www.administrationmoderne.com/pdf/management/ressources/femmes\_langage.pdf [31.08.2014].

Rousseau, Jean (1998): »Madame la Ministre«. La féminisation des noms en dix questions. CIEP-BELC. Online: www.ornicar.be [31.08.2014].

Schapira, Charlotte (1999): Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules. Paris.

Singy, Pascal (éd.; 1998): Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question. Lausanne.

Tannen, Deborah (1993): Décidément, tu ne me comprends pas! Comment surmonter les malentendus entre hommes et femmes. Paris.

Trudgill, Peter John (1992): Sexe et prestige linguistique. In: Verena Aebischer/Claire Forel (éds.): Parlers masculins, parlers féminins? Lausanne, p. 87–116.

Vaugelas, Claude Favre de (1934): Remarques sur la langue française [1647]. Paris. Yaguello, Marina (1978): Les mots et les femmes. Paris.

Eadem (1998): »Y a-t-il un français politiquement correct?« In Pascal Singy (éd.): Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question. Lausanne, p. 177–194.

West, Candace/Zimmerman, Don H. (1975): Sex roles, interruptions and silences in conversation. In: Barry Thorne/Nancy Henley (éds.): Language and Sex: Difference and Dominance. Rowley (MA).